



# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CHU SAINTE-JUSTINE

14 décembre 2018 à 8 h

Salle du conseil d'administration 8.1.32

3175, Ch. de la Côte-Ste-Catherine, H3T 1C5, Montréal

*Les procès-verbaux du conseil d'administration sont diffusés sur notre site internet dans leur intégralité, sous réserve de deux exceptions prévues par la loi, soit 1) les discussions à huis clos, pour lesquelles seules les décisions sont rendues accessibles et 2) les renseignements personnels, que nous avons l'obligation de protéger (source : article 161 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux).*

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU CHU SAINTE-JUSTINE TENUE À LA SALLE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 14 DÉCEMBRE 2018, 8 H 00, SOUS LA  
PRÉSIDENCE DE MME ANN MACDONALD**

**Étaient présents :**

M. Majid Atif  
Mme Marie-Pierre Bastien  
Dr Hélène Boisjoly  
M. Jean-François Bussièrès  
Dr. Julie Canaan  
Mme Louise Champoux-Paillé  
M. Nicolas Chevalier  
Mme Isabelle Demers, présidente-directrice générale par interim  
M. Dominique Erbland  
M. Guillaume Gfeller  
Mme Annie Lemieux  
Mme Anne Lyrette  
Mme Ann MacDonald, présidente  
M. Steeve Mimeault  
Dr Joaquim Miro  
M. Frédérick Perrault  
M. André Roy, vice-président  
Mme Angèle St-Jacques

**S'est excusée :** Dr Marie-Josée Hébert

**Invitées :** Geneviève Cardinal, présidente du comité d'éthique de la recherche  
Josée Lamarche, présidente du conseil des infirmiers et infirmières  
Hélène Sabourin, présidente du conseil multidisciplinaire

Marie-Pier Perreault prend note des délibérations.

L'assemblée régulière est précédée d'une séance de travail préparatoire afin d'apporter des éclaircissements sur certains sujets inscrits à l'ordre du jour.

**1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE  
PUBLIQUE ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le quorum étant atteint, la présidente déclare l'ouverture de la séance publique.

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST  
UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que proposé avec la modification suivante :

Suppression du point 3.1, adoption du procès-verbal du 23 novembre 2018. Pour des raisons administratives, ce point sera reporté à la prochaine séance du conseil d'administration.

## **2. INFORMATIONS DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM**

### **Formation des administrateurs**

Madame Ann MacDonald, présidente du conseil d'administration, informe les administrateurs que tous les établissements doivent être formés pour le 31 mars prochain. Nous avons proposé au ministère la date du 8 février 2019, afin de jumeler la formation à la séance du conseil déjà planifiée à cette date. Nous vous informerons des détails dès que nous recevrons plus d'informations du ministère.

### **Prix de l'administration public**

L'Institut de l'administration du Québec a remis des prix d'excellence le 29 novembre dernier. Claude Fortin, Directeur DSI\Transition, Co-Directeur exécutif des soins académiques, a reçu un prix pour le projet de la transformation des équipes lors de la transition dans les nouveaux bâtiments. Ce prix reflète la manière dont les équipes ont été préparées aux nouveaux espaces, mais également aux nouvelles façons de soigner. C'est le troisième prix que l'équipe de transition gagne. Le CHUSJ est présentement en prêt de service, de cette équipe, avec le CIUSSS du Nord de l'Île afin de les soutenir et d'implanter nos manières de faire. L'expertise de l'équipe de transition peut donc être partagée au sein du réseau.

### **Rapporteur de l'ONU**

Le 16 novembre dernier, Dr. Puras, le rapporteur de l'ONU et également pédopsychiatre, est venu visiter le CHU Sainte-Justine. Il a visité plusieurs secteurs accompagné de Dr. Amirali, chef du département de psychiatrie, où il a pu analyser le travail effectué sur l'accessibilité et la qualité des soins. Il produira un rapport à la suite de cette visite qu'il nous acheminera dans les prochains mois.

### **Intervention hydrocéphalie**

Madame Anne-Julie Ouellet, directrice des communications, débute en mentionnant la présence médiatique du CHU Sainte-Justine ce matin en première page du National Post et de la Presse. Deux chirurgiens de l'établissement ont effectué une intervention hydrocéphalie qui consistait à reconstruire le crâne d'un enfant de 60% plus petit.

Toute l'équipe a travaillé très fort au cours des derniers mois avec l'émission "Découverte" afin de suivre le parcours de l'enfant, mais également de l'intervention qui a nécessité de nombreuses heures de préparation. Le reportage complet sera diffusé ce dimanche, le 16 décembre.

### **Visite du premier ministre du Québec**

Madame Isabelle Demers informe les membres qu'une tournée des enfants avec le

premier ministre, François Legault, est planifiée pour le vendredi 21 décembre. Dû à un agenda bien rempli, la visite sera de courte durée et s'effectuera donc dans le nouveau bâtiment.

### 3. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉ DU 23 NOVEMBRE 2018

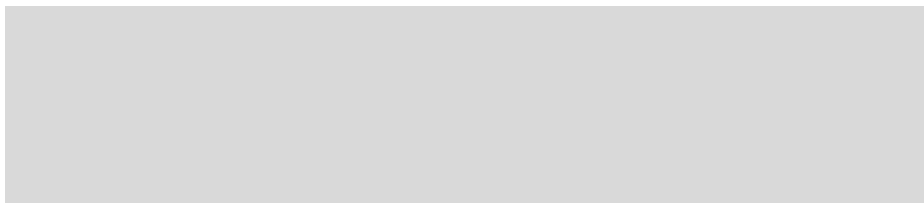
#### 3.1 Adoption du procès-verbal :

À reporter lors de la prochaine séance

3.2 Affaires découlants : Aucun sujet

### 4. AFFAIRES NOUVELLES

#### 4.1 Nomination d'un nouveau membre au comité d'éthique de la recherche (Invitée : Geneviève Cardinal, présidente du comité d'éthique de la recherche)



**ATTENDU** d'accepter la candidature de Monsieur David Godin à titre d'expert scientifique en biomédical

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

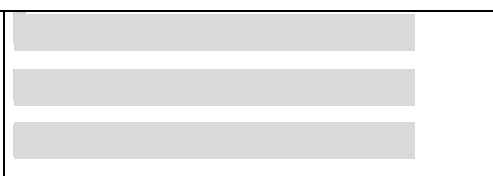
**D'ACCEPTER** la candidature de **David Godin** à titre d'expert scientifique en biomédical

#### 4.2 Renouvellement du mandat des membres du comité d'éthique de la recherche (Invitée : Geneviève Cardinal, présidente du comité d'éthique de la recherche)

**ATTENDU** le renouvellement du mandat des membres du comité d'éthique de la recherche

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**DE RENOUELER** le mandat des membres mentionnés du tableau

Juristes	
----------	--

CA.18.71  
NOMINATION D'UN  
NOUVEAU MEMBRE  
AU COMITÉ  
D'ÉTHIQUE DE LA  
RECHERCHE

CA.18.72  
RENOUVELLEMENT  
DU MANDAT DES  
MEMBRES DU  
COMITÉ D'ÉTHIQUE  
DE LA RECHERCHE

Éthiciens	<div style="background-color: #cccccc; height: 15px; width: 100%;"></div> <div style="background-color: #cccccc; height: 15px; width: 100%;"></div>
Expertise scientifique biomédicale – Infirmières de recherche	<div style="background-color: #cccccc; height: 15px; width: 100%;"></div> <div style="background-color: #cccccc; height: 15px; width: 100%;"></div> <div style="background-color: #cccccc; height: 15px; width: 100%;"></div> <div style="background-color: #cccccc; height: 15px; width: 100%;"></div>
Pédiatres	<div style="background-color: #cccccc; height: 15px; width: 100%;"></div> <div style="background-color: #cccccc; height: 15px; width: 100%;"></div> <div style="background-color: #cccccc; height: 15px; width: 100%;"></div> <div style="background-color: #cccccc; height: 15px; width: 100%;"></div>
Scientifiques	<div style="background-color: #cccccc; height: 15px; width: 100%;"></div> <div style="background-color: #cccccc; height: 15px; width: 100%;"></div> <div style="background-color: #cccccc; height: 15px; width: 100%;"></div> <div style="background-color: #cccccc; height: 15px; width: 100%;"></div>
Physicien médical	<div style="background-color: #cccccc; height: 15px; width: 100%;"></div>
Psychologie/Psychiatrie	<div style="background-color: #cccccc; height: 15px; width: 100%;"></div> <div style="background-color: #cccccc; height: 15px; width: 100%;"></div>
Médecins en Hémato-oncologue	<div style="background-color: #cccccc; height: 15px; width: 100%;"></div> <div style="background-color: #cccccc; height: 15px; width: 100%;"></div> <div style="background-color: #cccccc; height: 15px; width: 100%;"></div>
Pharmaciens(nes)	<div style="background-color: #cccccc; height: 15px; width: 100%;"></div> <div style="background-color: #cccccc; height: 15px; width: 100%;"></div> <div style="background-color: #cccccc; height: 15px; width: 100%;"></div> <div style="background-color: #cccccc; height: 15px; width: 100%;"></div>
Représentants de la population - Adultes	<div style="background-color: #cccccc; height: 15px; width: 100%;"></div> <div style="background-color: #cccccc; height: 15px; width: 100%;"></div>

Représentants de la population - Adolescents/jeunes adultes	

#### **4.3 Rapport annuel du conseil multidisciplinaire 2017-2018 (Invitée : Hélène Sabourin, présidente du conseil multidisciplinaire)**

**ATTENDU** d'accepter le rapport annuel du conseil multidisciplinaire 2017-2018

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**D'ACCEPTER** le rapport annuel du conseil multidisciplinaire 2017-2018

#### **4.4 Rapport annuel du conseil des infirmiers et infirmières 2017-2018 (Invitée : Josée Lamarche, présidente du conseil des infirmiers et infirmières)**

Mme MacDonald questionne Mme Lamarche sur la marche à suivre lorsqu'il y a un déficit budgétaire tel que mentionné dans le rapport annuel. Elle informe les membres que lorsque les budgets ont été déposés, les montants prévus n'ont pas été reconduits. Une autorisation leur a été donnée pour dépenser les montants qui auraient dû être accordés. La situation a été rétablie avec le dépôt du nouveau budget. Il ne s'agit donc pas d'un réel déficit, mais il a fallu l'inscrire ainsi dans le rapport annuel.

#### **4.5 Demande d'approbation pour modifications aux règlements du CII (Invitée : Josée Lamarche, présidente du conseil des infirmiers et infirmières)**

Madame Lamarche, présidente du conseil des infirmiers et infirmières, prend la parole et fait une brève explication des deux articles qui impliquent des modifications.

Le premier changement consiste à augmenter le délai de 90 jours, concernant la tenue de l'Assemblée générale annuelle, à 180 jours. Pour des raisons de transparence, le délai de 180 jours permettrait au comité d'avoir le détail financier lors de la présentation aux membres. De plus, stratégiquement, le meilleur moment pour effectuer la présentation aux membres est en septembre ce qui permet également de lancer l'ensemble des activités du calendrier.

Le second point consiste à ajouter cinq postes étant donné qu'il y a beaucoup de congés de maternité et de retour à l'école. Aucun coût n'est relié à l'ajout de ces postes puisque les membres agissent bénévolement. Ces ajouts permettraient d'augmenter le niveau d'engagement, d'assurer la relève, mais également la pérennité des activités.

**ATTENDU** d'accepter la demande d'approbation pour les modifications aux règlements du conseil des infirmières et infirmiers.

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'ADOPTER** les modifications aux règlements du conseil des infirmières et infirmiers

#### 4.6 Composition du comité exécutif du conseil d'administration

**ATTENDU** l'adoption de la composition du comité exécutif du conseil d'administration

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** la composition du comité exécutif

Comité	Composition requise par le règlement	Direction soutien
Comité exécutif	1. <i>Ann MacDonald</i> Membre indépendant – Profil 1 : compétence en gouvernance ou éthique	Isabelle Demers PDGA
	2. <i>Caroline Barbir</i> PDG – Membre d'office	
	3. <i>Hélène Boisjoly</i> Membre du collège électoral	
	4. <i>Nicolas Chevalier</i> Membre indépendant – Profil 9 : expérience vécue à titre d'utilisateur des services sociaux	
	5. <i>André Roy</i> Membre indépendant – Profil 2 : compétence en gestion des risques, finance et comptabilité	

#### 5. POINT D'INFORMATION DU PRÉSIDENT(E) DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

##### 5.1 Comité de gouvernance et d'éthique (*Louise Champoux-Paillé, présidente*)

##### 5.1.1 Adoption de Régie interne

Madame Champoux-Paillé, présidente du comité de gouvernance et d'éthique, prend la parole et mentionne que le comité s'est rencontré en novembre dernier. La rencontre a porté essentiellement sur la modification du document de la régie

interne. Ce document est fondamental pour les opérations du conseil d'administration. C'est ce règlement interne qui donne l'encadrement de gouvernance aux différentes activités. Chacun des présidents des différents comités a revu les responsabilités de leur comité. Le document présenté n'est toutefois pas final. Il devra être complété au cours des prochains mois par l'ajout d'information et de précisions de certains comités. Le document devra être adopté ultérieurement par le ministère avant que le conseil puisse l'adopter de façon définitive.

**ATTENDU** d'accepter provisoirement le règlement de régie interne du conseil d'administration du CHU Sainte-Justine

CA.18.76  
ADOPTION DE LA  
RÉGIE INTERNE

**SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**QUE** soit adopté, de manière provisoire, le règlement de régie interne du conseil d'administration du CHU Sainte-Justine dans sa version du 7 décembre 2018;

**QUE** ce règlement provisoire soit valide jusqu'à ce que le conseil d'administration adopte sa version finale, lorsque les règles relatives au comité de recherche et enseignement y seront précisées et que le Ministre aura donné son approbation relativement à l'ensemble du règlement.

## **5.2 Comité de vérification (Frédéric Perrault, président)**

### **5.1.1 Résultats financiers Période 8 se terminant le 10 novembre 2018**

Monsieur Perrault explique brièvement le tableau sommaire remis aux administrateurs. Ce document permettra aux membres d'avoir une image de l'évolution des finances en relation avec les différents blocs qui influencent les résultats financiers. Celui de la période 8 démontre que l'équilibre a été atteint, mais que l'établissement est toujours en déficit. Ce déficit est dû à deux enjeux importants. Le premier concerne le développement des ressources humaines par l'inefficacité, la formation et la baisse de productivité. Le second est lié au coût des médicaments qui est plus élevé que ce qui avait été anticipé. Une certaine partie de ces coûts supplémentaires est issue de médicaments qui n'avaient pas été budgétés.

Pour remédier à ce déficit, trois blocs d'initiatives ont été mis en place. Le premier consiste à optimiser les fournitures pour lequel une récupération de 800K est anticipée. Le second bloc est la réduction des heures travaillées pour la période des Fêtes qui permettra de soutirer 300K. Le dernier point est le ratio des infirmières qui a été modulé. Une économie de 2,9 millions est à prévoir avec cette modulation.

Me Roy questionne Monsieur Perrault sur les conséquences liées à terminer l'année en déficit. Ce dernier lui explique que le CHU Sainte-Justine se retrouvera à assumer le coût de financement associé à ce déséquilibre.

Il est important de préciser que pour remédier à ce déséquilibre, l'établissement n'est pas en coupure de services. Une révision de la productivité est faite afin d'améliorer le ratio de productivité puisque l'on constate que les volumes ne sont



pas en croissance, mais que les heures travaillées le sont. Des équipes travaillent donc à identifier les directions et les équipes qui ont trop d'effectifs par rapport aux volumes qui leur sont alloués. Il faut s'assurer que les budgets assignés sont en fonction du volume qui est vécu.

Madame Isabelle Demers ajoute que ce travail est également applicable au niveau du soutien administratif et non seulement au niveau des infirmiers et infirmières. Le fait de structurer et de statuer, par exemple par la planification des vacances du personnel durant la période des Fêtes, permet d'aller chercher des économies.

**5.1.2 Liste des contrats de service égaux ou supérieurs à 25 000 \$ soumis à la LGCE a.18**

**5.1.3 Réaménagement du 5<sup>e</sup> étage du 5757 Decelles : Fondation CHUSJ et CRVU (Centre de RDV unique)**

Il s'agit d'un projet de réaménagement pour la Fondation et le centre de rendez-vous unique. Les soumissions qui ont été soumises ce sont avérées plus élevées que ce qui avait été budgété, représentant une hausse de 22%. Cette hausse est principalement due au marché ainsi qu'à un problème de coordination des équipes externes. Le CHU Sainte-Justine est en attente de la confirmation de la Fondation du CHU Sainte-Justine ainsi que du Ministère pour le financement supplémentaire de ce projet.

Étant donné que des délais doivent être respectés pour maintenir les prix soumissionnés, il est proposé d'adopter cette résolution sous condition de recevoir le financement complémentaire.

Madame Marie-Claude Lefebvre, directrice des services techniques et de l'hébergement, ajoute qu'il s'agit d'un projet préalable à un projet de Grandir en santé. Dans l'éventualité où le financement complémentaire ne serait pas octroyé, d'autres projets seront retardés et l'allocation des enveloppes en rénovation fonctionnelle devra être revue.

**ATTENDU** la recommandation de la Direction des services techniques et de l'hébergement.

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**

CA.18.77  
RÉAMÉNAGEMENTS  
DU 5<sup>e</sup> ÉTAGE DU 5757  
DECELLES

**D'OCTROYER** un contrat à la firme Polygone pour les travaux de réaménagement du 5<sup>e</sup> étage à Decelles, pour un montant de 3 282 466 \$ avant les taxes applicables (3 469 170 \$ ART).

**D'AUTORISER** le président-directeur général de l'établissement à signer tout autre document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution.

**SOUS CONDITION** de recevoir le financement du Ministère de la Santé et des Services Sociaux.

**SOUS CONDITION** de recevoir le financement de la Fondation du CHU Sainte-Justine.

## **5.2 Comité de vigilance et qualité des services (*Angèle St-Jacques, présidente*)**

### **5.2.1 Retour sur la rencontre du comité du 4 décembre 2018**

Le 6 décembre dernier, le comité de vigilance et qualité des services s'est réuni pour leur toute première rencontre. Cette réunion a permis aux membres d'être mis au courant des différentes composantes des travaux du commissaire, des travaux du comité de performance et qualité ainsi que de la visite de l'Agrément qui aura lieu en mai prochain. Lors de cette visite, le volet gouvernance fera partie des groupes qui seront examinés. Du soutien est à prévoir pour les membres du conseil d'administration vis-à-vis la préparation à faire pour l'Agrément.

Madame St-Jacques informe les administrateurs qu'un rapport sera soumis à la prochaine séance du conseil sur les activités du comité. Le comité révisé actuellement les règles de fonctionnement qui seront soumis au conseil ultérieurement.

## **5.3 Comité de révision des plaintes médicales (*André Roy, président*)**

## **5.4 Comité d'évaluation des mesures disciplinaires (*Ann MacDonald, présidente*)**

## **5.5 Comité des ressources humaines (*Annie Lemieux, présidente*)**

### **5.5.1 Retour sur la rencontre du comité du 30 novembre 2018**

Mme Lemieux, présidente du comité des ressources humaines, informe les membres que le comité s'est rencontré le 23 novembre dernier. Durant cette réunion, ils ont revu le mandat du comité des ressources humaines et travaillé sur le calendrier des rencontres.

Les membres ont également essayé de saisir les plus grands enjeux du comité des ressources humaines. Chiara Raffelini, directrice des ressources humaines, a présenté plusieurs indicateurs de performance sur la rétention et le comité a tenté de sélectionner les plus pertinents. Un tableau sommaire avec les indicateurs de performance sera éventuellement fourni aux administrateurs.

## **5.6 Comité de recherche et enseignement (*Marie-Josée Hébert, présidente*)**

## **6. AFFAIRES FINANCIÈRES, TECHNOLOGIES ET IMMOBILIÈRES :**

Aucun sujet

## **7. AFFAIRES DE VIGILANCE ET DE LA QUALITÉ : Aucun sujet**

## **8. AFFAIRES CLINIQUES ET MÉDICALES (CMDP)**

(Personne ressource, Dr Joaquim Miro représentant de l'exécutif du CMDP)

### **8.1 Statuts et privilèges des médecins, dentistes et pharmaciens**

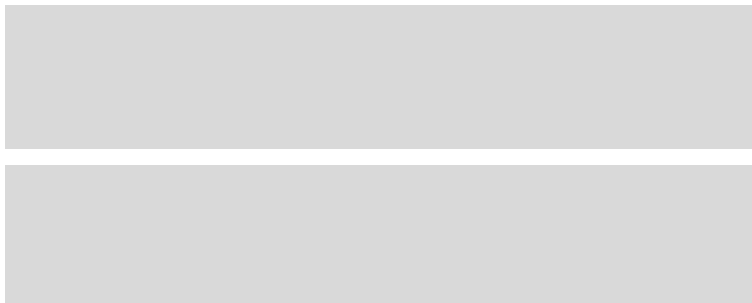
#### **8.1.1 Congé de service**

CA.18.78  
CONGÉ DE SERVICES

**ATTENDU** les recommandations favorables de l'Exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens lors de la réunion tenue le 28 novembre 2018:

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**D'ACCEPTER** les congés de service pour les médecins suivants:



#### 8.1.2 Fermetures de dossier

**ATTENDU** la recommandation favorable de l'Exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens lors de la réunion du Comité exécutif du CMDP, tenue le 14 novembre 2018 :

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**D'ACCEPTER** la fermeture du dossier suivant :

**Docteur Annie Veilleux**, à titre de membre actif du CMDP du Département de pédiatrie, Service de pédiatrie générale au CHU Sainte-Justine. Cette démission sera effective à compter du 31 mars 2019.

CA.18.79  
FERMETURES DE  
DOSSIER

9. **AFFAIRES EXTERNES ET PARTENARIAT** : Aucun sujet

10. **NOUVELLES DE LA FONDATION** : Aucun sujet

11. **AFFAIRES DIVERSES** : Aucun sujet

12. **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

13. **PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine séance aura lieu le vendredi 8 février 2019 à 8h30 au CRME.

Selon la date sélectionnée par le ministère pour la formation des administrateurs, il est possible que le lieu et l'heure de la rencontre du conseil d'administration soient modifiés.

14. **LEVÉE DE LA SÉANCE PUBLIQUE (résolution)**

CA.18.80  
LEVÉE DE LA

SÉANCE PUBLIQUE

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST  
UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**DE LEVER** l'assemblée à 9h00

---

Ann MacDonald  
Présidente

---

Isabelle Demers  
Présidente-directrice générale par intérim